

**GNL** GAZ  
NATUREL  
LIQUÉFIÉ

# L'INDUSTRIE DU GNL À BOUT DE SOUFFLE:

des promesses surmédiaisées,  
un avenir incertain et des coûts  
pour les contribuables en  
Colombie-Britannique

PHOTO: OFFERTE



**FONDATION  
DAVID SUZUKI**  
Un monde. Une nature.

OCTOBRE 2025

© 2025 Fondation David Suzuki

Les données canadiennes de catalogage avant publication de ce rapport sont disponibles auprès de Bibliothèque et Archives Canada.

L'INDUSTRIE DU GNL À BOUT DE SOUFFLE : DES PROMESSES SURMÉDIATISÉES, UN AVENIR INCERTAIN ET DES COÛTS POUR LES CONTRIBUABLES EN COLOMBIE-BRITANNIQUE

Par Nick Gottlieb et Youssef Bouchi

#### COLLABORATEUR.RICE.S

Gestion et développement de projet : Thomas Green

Correction de la version française : Cyrielle Maison

Conception : Linny Malin

Image de couverture : Offerte

#### REMERCIEMENTS

La Fondation et les auteurs souhaitent remercier les collaboratrices Jessica Dempsey et Rosemary Collard et les réviseurs Tom Gunton et Chris Joseph pour leurs idées et leurs conseils. Les auteurs assument toutefois, avec la Fondation David Suzuki, l'entièr responsabilité du contenu, des recommandations ainsi que de toute erreur ou omission du rapport.

#### À PROPOS DES AUTEURS

Nick Gottlieb est journaliste d'investigation et candidat au doctorat à l'Université Simon Fraser. Sa recherche porte sur l'économie politique de la nouvelle industrie du GNL en Colombie-Britannique. Il s'intéresse particulièrement aux liens entre les flux financiers mondiaux, la question non résolue de la compétence canadienne sur les terres autochtones et le rôle de la présence policière militarisée et de la sécurité privée dans les industries primaires. Publié dans plusieurs médias, dont The Breach, Ricochet et The Tyee, ses travaux de recherche ont couvert un éventail de sujets, d'analyses approfondies sur les « bombes carbone » du Canada jusqu'aux échappatoires réglementaires de l'industrie minière. Nick est également récipiendaire de la bourse Vanier et sa recherche universitaire est financée par du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada.

Youssef Bouchi est doctorant en géographie à l'Université de la Colombie-Britannique et détient une maîtrise en gestion du développement durable de l'Université de Toronto. Sa recherche sur le secteur minier en Colombie-Britannique s'est penchée sur l'exactitude des prévisions des évaluations d'impact sur l'environnement et a examiné de nouvelles dynamiques liées aux minéraux critiques. Inspiré par l'écologie politique, il se demande quel sera le prix socioécologique à payer pour que l'économie mondiale se décarbonise enfin. Répéterons-nous l'histoire coloniale de l'industrialisation et du développement inégal avec l'extraction de minéraux critiques? Comment les bouleversements géopolitiques mondiaux (les alliances économiques, les rivalités, les conflits, etc.) affectent-ils les écosystèmes et les communautés locales?



PHOTO: OFFERTE

## RÉSUMÉ

Depuis près de 20 ans, la classe politique nous promet que le développement d'une industrie d'exportation de gaz naturel liquéfié (GNL) générera un essor fulgurant des investissements, des recettes fiscales record et une croissance économique significative. Or, un seul projet a débuté ses activités jusqu'à maintenant, soit GNL Canada, qui est alimenté par le pipeline Coastal GasLink, tandis que deux autres, beaucoup plus modestes, sont actuellement en construction. Ce rapport s'inspire de travaux de recherche similaires réalisés dans l'industrie minière pour créer un cadre d'évaluation de la crédibilité des prévisions économiques des promoteur.rice.s, qui sont utilisées par les organismes de réglementation pour justifier la croissance continue de l'industrie. **L'industrie offre-t-elle les revenus, les emplois et les autres avantages économiques annoncés? Est-elle en mesure de tenir ses promesses?**

Compte tenu de l'imprévisibilité des avancées dans ce secteur jusqu'à présent, il est irréalisable d'évaluer globalement sa performance économique, puisque seule une poignée de méthaniens ont quitté la Colombie-Britannique. Nous utilisons principalement trois méthodes pour évaluer les résultats économiques de cette industrie à ce jour et à l'avenir :

- l'analyse des données relatives à la phase de construction des projets approuvés par rapport aux prévisions économiques initiales incluses dans les demandes d'évaluation environnementale;
- l'identification des modifications réglementaires qui ont entravé les avantages économiques escomptés depuis l'approbation des projets, notamment en ce qui concerne les recettes fiscales, ainsi que l'estimation des frais associés à ces changements;
- l'établissement et, si possible, l'estimation des dépenses imprévues qui annulent ou limitent les avantages économiques que l'industrie prétend offrir.

De façon générale, le secteur du GNL semble être aux prises avec les mêmes problèmes que l'industrie minière, c'est-à-dire des retards, des résultats inférieurs aux attentes et de nombreux avantages économiques anticipés qui ont été compromis par des changements ultérieurs dans les régimes fiscaux.

## VOICI LES CONCLUSIONS PRINCIPALES DE NOTRE ÉTUDE :

**Les retards :** la plupart des projets de GNL n'ont pas pu être mis en place dans les meilleurs délais. Cette situation ne se doit pas à des retards liés à la réglementation, mais plutôt à des décisions des investisseurs et aux conditions du marché. Cela risque de s'empirer étant donné que l'offre mondiale excède de plus en plus la demande et que la décarbonisation menace les perspectives à long terme de cette industrie.

**Des revenus fiscaux manquants :** les changements de politique fiscale ont fait chuter d'au moins 40 % à 50 % les revenus fiscaux provinciaux initiaux prévus pour les deux projets de pipelines et les terminaux de GNL. Si l'on envisage d'accorder d'autres incitations fiscales pour attirer de nouveaux projets, tels que la phase 2 de LNG Canada et Ksi Lisims LNG, la plupart des revenus provinciaux disparaîtront, en particulier si ces mesures comprennent des exemptions de la TVP. On constate également une pénurie importante de recettes fiscales municipales. En effet, les revenus générés par la construction du projet LNG Canada ne représentaient que 25,8 % des prévisions présentées dans l'étude d'impact sur l'environnement du projet.

**La délocalisation et les propriétés étrangères :** LNG Canada a fabriqué à l'étranger des modules en acier qui représentaient de 50 % à 76 % de l'incidence prétendue de l'entreprise sur le PIB canadien pendant la phase de construction. Le projet Woodfibre LNG a également délocalisé la fabrication de certaines composantes essentielles tandis que de nouveaux projets envisagent de faire construire entièrement à l'étranger les unités flottantes de GNL, ce qui va à l'encontre des principales promesses concernant les investissements et les contributions au PIB canadien. Par ailleurs, près de 90 % de la capacité d'exportation de GNL qui semble aller de l'avant est majoritairement détenue par des conglomérats multinationaux et des sociétés pétrolières d'État internationales. Les bénéfices risquent donc d'être transférés à l'étranger plutôt que d'être investis en Colombie-Britannique ou au Canada, ce qui entraînerait une dépendance structurelle à l'égard des marchés étrangers volatils et une fuite persistante des capitaux.

**L'exclusion des autres utilisateur.rice.s du pays :** le développement du GNL provoquera une hausse des prix du gaz et de l'électricité en Colombie-Britannique. Les estimations des augmentations des coûts du gaz pourraient atteindre 222,76 millions de dollars par an dans le secteur industriel non lié au GNL. L'inflation globale des prix de l'énergie causera un alourdissement des charges que portent les consommateur.rice.s et étouffera l'activité économique dans d'autres secteurs, ce qui aboutira non pas à une simple création de nouvelles activités économiques, mais à une réorientation de celles-ci vers l'industrie du GNL.

**Les coûts non comptabilisés :** les promoteur.rice.s de l'industrie ainsi que les organismes de réglementation reconnaissent une série d'autres coûts environnementaux et socio-économiques, notamment les pénuries de main-d'œuvre régionales, l'aggravation de la crise de l'abordabilité du logement et les dommages irréversibles causés aux pratiques d'utilisation des terres de subsistance, principalement celles des Autochtones. Ces parties prenantes ne parviennent toutefois pas à considérer ces coûts comme des répercussions économiques susceptibles d'annuler les avantages escomptés d'un projet donné. Si ces coûts sont pris en compte dans le processus décisionnel, il est possible que la contribution des projets de GNL au développement et au bien-être des régions soit considérablement différente.



Par conséquent, nous suggérons quatre mesures aux gouvernements provinciaux et fédéral pour améliorer leur prise de décision relativement à l'expansion de cette industrie :

- 1. Effectuer une évaluation indépendante et exhaustive des retombées économiques de l'industrie du GNL.**
- 2. Intégrer dans l'évaluation des projets les coûts environnementaux et socio-économiques, généralement externalisés.**
- 3. Établir un système rigoureux de suivi et d'évaluation de la conformité des entreprises par rapport aux avantages attendus.**
- 4. Mener une planification économique à long terme plus concertée et accorder une priorité absolue aux objectifs sociaux et au bien-être de la province plutôt qu'aux résultats d'investissement impressionnants.**